

## Tarifs du service périscolaire et extrascolaire à compter du 10 juillet 2017

Quotient familial	0 à 630	631 à 1000	1001
<b>ACCUEIL de LOISIRS PERISCOLAIRE</b>			
<i><b>MATIN et SOIR</b></i>			
<b>Accueil matin et soir</b> (tarif à la ½ heure)	0,70 €	1,00 €	1,30 €
<b>TAP</b> (tarif à l'heure)	1,40 €	2,00 €	2,60 €
<i><b>PAUSE MERIDIENNE</b></i>			
Cotisation <b>annuelle</b> pour les activités loisirs	4,00 €	5,00 €	6,00 €
<b>Repas</b>	4,00 €	4,80 €	5,10 €
<i><b>MERCREDI</b></i>			
<b>Mercredi après-midi</b> (tarif à l'heure)	1,40 €	1,80 €	2,20 €
<b>ACCUEIL de LOISIRS EXTRASCOLAIRE (vacances)</b>			
Amplitude horaire de 7h45 à 18h			
<b>Accueil extrascolaire</b> (tarif à l'heure)	1,60 €	1,80 €	2,00 €
Concours possible de la CAF (accueil du mercredi et vacances) pour les bénéficiaires "aide aux vacances et au temps libre" (tarif à déduire à la journée)	<i><b>QF de 0 à 450</b></i>	<i><b>QF de 451 à 660</b></i>	<i><b>QF de 661 à 765</b></i>
	8,00 €	6,50 €	5,00 €
<b>Autres tarifs</b>			
perte de badge	30,00 €		
cantine/repas fournis par famille (dispositions particulières)	1,60 €		



Service organisé avec les concours financiers de la CAF  
de l'Ain